Rapport d'activités

du 1er avril 2018 au 31 mars 2019

Fonds de développement des territoires

Table des matières

1. CONTEXTE GÉNÉRAL 2

2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL 4

2.1. Produit de la liquidation de la CRÉ de laval 4

2.2. Priorités d'intervention – projets structurants pour les milieux de vie 4

2.3. Bilan des activités par priorité d'intervention 4

2.3.1. DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ANIMATION EN MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE 4

2.3.2. DÉVELOPPEMENT CULTUREL 5

2.3.3. SOUTIEN À LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE 9

2.3.4. DÉVELOPPEMENT SOCIAL 13

3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 17

3.1. Introduction 17

3.2. PRIORITÉ 1 : Favoriser le développement de l'entrepreneuriat — privé, féminin, jeunesse, social, immigrant — À Laval 18

3.3. PRIORITÉ 2 : Offrir un accompagnement stratégique et un soutien sectoriel à toutes les phases de développement de l'entreprise 21

3.4. PRIORITÉ 3 : Offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à Laval 23

3.5. PRIORITÉ 4 : Contribuer à la concertation régionale visant à promouvoir et développer l'entrepreneuriat à Laval 24

5. LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES - 2018-2019 28

6. LISTE DU SOUTIEN AUX ENTREPRISES PRIVÉES ET AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE 29

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

Le 5 novembre 2014, le gouvernement du Québec et les représentants du milieu municipal concluaient un pacte fiscal transitoire qui prévoyait, entre autres, une nouvelle gouvernance en matière de développement local et régional, et renforçait le rôle des municipalités régionales de comté (MRC) dans ce domaine.

Le Fonds de développement des territoires (FDT) a été institué en vue de soutenir les MRC dans leur nouvelle compétence. Les premières années, soit de 2015-2016 à 2017-2018, le FDT était doté d'une enveloppe de 100 millions de dollars pour l'ensemble du Québec. Il a ensuite été augmenté de 5 millions de dollars en 2018-2019 et de 15 millions de dollars en 2019-2020.

La Ville de Laval, détenant les pouvoirs d'une MRC, a été invitée à conclure une entente avec le gouvernement du Québec pour 2015-2017. Un addenda a ensuite été conclu le 27 janvier 2017 en vue de prolonger l'entente jusqu'en 2020. Les sommes annuelles du FDT accordées à la Ville de Laval sont présentées au tableau suivant :

Tableau des sommes de l'entente du FDT par année financière pour la Ville de Laval				
2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
1 654 479 $	1 764 451 $	1 764 451 $	1 863 285 $	2 061 101 $

Le pourcentage des sommes additionnelles sera réparti entre les MRC en fonction d'un montant de base, de la population et de l'indice de vitalité économique (IVE).

Soulignons également que l'administration lavalloise et le conseil municipal issus de l'élection de 2013 ont enclenché un processus de transformation en profondeur visant, notamment, à doter Laval d'une vision stratégique. Le document *Laval 2035 : Urbaine de nature* et le Plan stratégique 2020 qui en découle sont le fruit d'une vaste consultation effectuée auprès des partenaires et des Lavallois. De plus, à la suite de l'abolition par le gouvernement du Québec des conférences régionales des élus (CRÉ) et des centres locaux de développement (CLD), la Ville de Laval a entrepris l'internalisation des activités de ces entitées et assume pleinement son nouveau rôle de leader en matière de développement social, culturel et économique sur le territoire.

Dans ce contexte, la Ville de Laval a confié la gestion du FDT au Service du développement économique et au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social en vue de réaliser les objets suivants :

- La promotion de l'entrepreneuriat ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;

- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social et culturel;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement.

Chacun de ces deux services municipaux présente ici le bilan de ses activités à l'égard de ses priorités d'intervention dans le cadre du FDT.

2. DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CULTUREL

2.1. PRODUIT DE LA LIQUIDATION DE LA CRÉ DE LAVAL

Conformément à la Loi concernant principalement la mise en œuvre de certaines dispositions du discours sur le budget du 4 juin 2014 et visant le retour à l'équilibre budgétaire en 2015-2016, la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval a été dissoute, et ce, en date du 10 novembre 2016.

Le comité de transition de la CRÉ de Laval a, conformément à cette loi, transféré à la Ville de Laval le produit de la liquidation de l'organisme, qui s'élève à 2 954 943 $. De ce montant, 325 060 $ ont été transférés au Service du développement économique et 2 629 883 $ au Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social (SCLSDS). Ce dernier montant est affecté à la réalisation et au soutien de projets structurants pour les milieux de vie ciblés dans les priorités d'intervention de la Ville dans le cadre du FDT.

2.2. PRIORITES D'INTERVENTION – PROJETS STRUCTURANTS POUR LES MILIEUX DE VIE

La Ville de Laval a établi, selon les dispositions de l'entente, ses priorités pour l'utilisation du FDT. Ces priorités ont été définies à partir de la vision stratégique Laval 2035, qui est le résultat d'une vaste consultation auprès des citoyens, des employés, des entreprises et des organismes communautaires du territoire.

Deux grands axes composent les priorités d'intervention à l'égard des projets structurants pour les milieux de vie, soit le développement culturel et le développement social, lesquels se déclinent en quatre domaines d'intervention :

- Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique;
- Développement culturel;
- Soutien à la concertation locale et régionale;
- Développement social.

2.3. BILAN DES ACTIVITES PAR PRIORITE D'INTERVENTION

2.3.1. DÉVELOPPEMENT DE PÔLES D'ANIMATION EN MUSÉOLOGIE SCIENTIFIQUE

Objectifs

Les objectifs à l'égard de cette priorité d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois;
- Soutenir la réalisation de projets de sensibilisation à la culture scientifique.

Faits saillants

La Ville de Laval a soutenu le Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier dans le cadre du projet « Dynamiser la programmation » pour 2018 et 2019. Un montant de 150 000 $ a donc été accordé à l'organisme afin de permettre les réalisations suivantes :

- Mettre en œuvre une exposition annuelle en 2018;
- Développer, organiser et animer des activités éducatives et des activités de science citoyenne en lien avec l'exposition annuelle;
- Planifier et préparer l'exposition annuelle de 2019.

Projet soutenu en matière de développement des pôles d'animation en muséologie scientifique dans le cadre du FDT				
Nom du projet	**Nom de l'organisme**	**Montant accordé**	**Coût total du projet**	**Nombre d'emplois créés**
Dynamiser la programmation 2018	Centre d'interprétation des biosciences Armand-Frappier	150 000 $	1 457 710 $	3
TOTAL		**150 000 $**	**1 457 710 $**	**3**

2.3.2. DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Objectifs

Les objectifs de cette priorité d'intervention sont les suivants :

- Soutenir des organismes qui offrent des services professionnels dans les domaines de la concertation et de la formation, de la recherche, de la création, de la production et de la diffusion;
- Soutenir l'excellence;
- Favoriser l'accès à la culture sur le territoire lavallois.

Faits saillants

La Ville de Laval a soutenu l'implantation et la consolidation du Conseil régional de la culture de Laval (CRCL), maintenant appellé Culture Laval. Un montant de 40 000 $ a été accordé à Culture Laval en 2018-2019 afin de lui permettre de poursuivre la concertation locale et régionale dans le domaine de la culture.

De plus, les fonds du FDT ont permis la mise en oeuvre du plan triennal du Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois (ROCAL). Dans ce plan, l'organisme cible cinq axes d'intervention, soit :

- Gouvernance et développement organisationnel;
- Collaboration avec la Ville de Laval en vue de la construction du Centre de création artistique professionnelle lavallois (CCAPL);
- Développement de partenariats pour la mise sur pied de nouveaux projets structurants pour Laval et sa communauté et développement de son offre culturelle;
- Visibilité et rayonnement du ROCAL et des activités qui lui sont associées;
- Diversification des sources de financement du ROCAL.

Tableau des projets soutenus en matière de développement culturel dans le cadre du FDT				
Nom du projet	**Nom de l'organisme**	**Montant accordé**	**Coût total du projet**	**Nombre d'emplois créés**
Concertation locale et régionale	Culture Laval	40 000 $	556 283 $	1
Gouvernance et plan de développement triennal	Regroupement d'organismes culturels et d'artistes lavallois	60 000 $	258 170 $	1
TOTAL		**100 000 $**	**814 453 $**	**2**

Entente de développement culturel

Suite aux résultats probants de l'entente entérinée avec le ministère de la Culture et des Communication du Québec (MCCQ) pour l'année 2017-2018, une nouvelle entente sur deux ans pour 2019-2021 a été négociée au cours de l'année 2018. Cette entente cible les objectifs suivants :

- Favoriser l'accès à la culture numérique pour les artistes, organismes et citoyens lavallois;
- Promouvoir la lecture et le plaisir de lire auprès de divers publics dans des milieux variés;
- Améliorer la diffusion de la culture auprès de diverses clientèles sur l'ensemble du territoire

- Développer des connaissances autour de l'histoire et du patrimoine lavallois;
- Soutenir des projets qui mettent en valeur la langue française par le biais des arts et de la culture;
- Soutenir le loisir culturel;
- Favoriser l'accès à la culture aux aînés

Les actions préconisées dans cette nouvelle entente souscrivent au plan de développement culturel de la région de Laval 2019-2023. Soulignons qu'aucune somme provenant du FDT ne sera affectée à cette entente.

Plan de développement culturel de la région de Laval 2019-2023

Les travaux entourant le Plan de développement culturel de la région de Laval (PDCRL) sont le résultat d'une démarche qui s'est échelonnée sur plus de deux ans. Pour donner suite au dépôt d'un diagnostic culturel en 2017, les citoyennes et citoyens lavallois ont participé à une réflexion collective sur la culture lors du Sommet sur la culture. Les éléments dégagés de cette consultation citoyenne ont mené à l'identification de six chantiers.

En 2018, les travaux entourant le PDCRL ont porté sur la priorisation des actions ainsi que sur la rédaction d'un plan d'action. L'objectif étant d'identifier les actions les plus porteuses et les plus réalistes sur un horizon de cinq ans. Un comité de pilotage a été mis en place et son mandat est de superviser la démarche, incluant le travail des équipes des chantiers. Ce comité vise également à assurer la cohérence du contenu entre les différents chantiers et à faire rayonner la démarche et le PDCRL dans les différents réseaux.

Afin de mener à terme la rédaction du PDCRL, un deuxième comité a été mis en place, soit le comité technique. Les membres de ce comité sont chargés de rédiger l'ensemble des contenus inscrits dans le PDCRL, notamment les objectifs, le processus, la vision et les valeurs, les principes transversaux, l'arrimage aux grandes planifications nationales, etc. D'un même souffle, ce comité planifie, en collaboration avec l'équipe du Service des communications et du marketing de la Ville, la démarche de communication entourant dévoilement du PDCRL au grand public, prévu en juin 2019.

Programme municipal d'accès à la culture

Au cours de la période couverte par le présent rapport d'activité, la Municipalité a également mis en œuvre une programmation culturelle destinée au grand public et accessible dans les différents quartiers. La programmation offrait les animations suivantes :

- Les Journées de la culture : journées de découverte et d'appréciation des arts et de la culture durant lesquelles la Municipalité a gratuitement offert 21 ateliers interactifs et des activités, permettant de joindre 712 personnes;
- Le programme de jumelage artiste-citoyens : réalisation de trois œuvres participatives sur le territoire, soit une murale collective dans le quartier de Vimont, une œuvre d'art numérique in situ dans le quartier de Chomedey, de Laval-Ouest et de Sainte-Dorothée et une exposition photographique dans le quartier de Laval-des-Rapides et du Vieux-Saint-Vincent-de-Paul;
- Le programme Dehors cet été : une variété d'activités dans les parcs et les divers espaces publics du territoire comprenant le cinéma en plein air, des spectacles de cirque et de théâtre destinés à la famille, des pianos publics et des animations culturelles extérieures dont 13 585 personnes ont bénéficié;
- Le programme d'action culturelle : deux projets permettant de joindre plus 500 participantes et participants, soit Bercer le temps (création d'une installation sonore portant sur les berceuses) et Danza en Familia (session de danse en famille sous la directive de chorégraphes invités), permettant de solidifier le tissu social et de développer des liens intergénérationnels et interculturels sur le territoire;
- Tournée de spectacles musicaux dans des lieux de proximité et milieux de vie : dans le cadre de la Semaine lavalloise des aînés, spectacles offerts aux personnes âgées qui fréquentent peu ou ne fréquentent pas la culture, permettant de joindre 1 080 personnes.
- Zones musicales : grand événement culturel annuel offrant un parcours musical à travers les parcs, les berges et les lieux urbains de la ville de Laval. Sa troisième édition s'est échelonnée du 13 juillet au 18 août 2018. Ce parcours était constitué de 45 spectacles en plein air avec 300 artistes réunissant près de 20 000 citoyennes et citoyens. L'événement s'est déployé sur l'ensemble du territoire pendant la période estivale, et a culminé par une fin de semaine festive au centre-ville de Laval.

2.3.3. SOUTIEN À LA CONCERTATION LOCALE ET RÉGIONALE

Objectif

Le SCSLDS accompagne et soutient les concertations régionales et locales dans un objectif de cohésion sociale et culturelle ainsi que de cohérence des actions. Il considère également les concertations comme des lieux privilégiés de consultation formelle et informelle dans la perspective d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des citoyennes et citoyens lavallois.

Faits saillants

Soutien aux approches de revitalisation urbaine intégrée

Depuis 2012, dans le cadre du Fonds d'initiatives et de rayonnement de la métropole (FIRM), la Ville de Laval a soutenu les trois démarches de revitalisation urbaine intégrée (RUI) sur le territoire, soit dans les secteurs de Chomedey, de Place Saint-Martin/Domaine Renaud et de Pont-Viau. Rappelons que les démarches de RUI s'inscrivent dans une perspective de lutte contre la pauvreté et visent l'amélioration des conditions et du cadre de vie des citoyennes et citoyens. Au cours de l'année 2018-2019, la Ville de Laval a conclu une nouvelle entente sur trois ans avec le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire en vue de réaliser le développement et la consolidation du soutien offert aux démarches de RUI à Laval (742 500 $ pour 2018-2021) par le biais du programme FIRM, additionné d'un montant de 189 000 $ provenant du FDT. Plus spécifiquement, cette entente permet de soutenir la mobilisation des concertations et la démarche d'élaboration d'une planification triennale concertée au sein des secteurs actifs de RUI.

Soucieuse d'offrir un accompagnement adéquat qui répond aux besoins de formation et de perfectionnement des communautés locales, le SCSLDS a mis en place une communauté de pratique auprès des concertations RUI. De plus, au cours de l'année 2018-2019, les trois portraits-diagnostics des secteurs potentiels de RUI, soit à Saint-Vincent-de-Paul, à Laval-Ouest/Fabreville-Ouest et à Saint-François, ont été finalisés et remis à la Ville de Laval. Celle-ci évalue présentement le potentiel d'implantation de RUI dans ces secteurs.

De plus, dans le but de se doter d'une vision municipale intégrée favorisant une implication accrue des services municipaux, le SCSLDS a été mandaté par le comité exécutif pour coordonner un cadre d'intervention municipal en matière de RUI. Au cours de la dernière année, les travaux ont débuté par un exercice de parangonnage mené auprès des municipalités accueillant une démarche de RUI, et ce, afin de connaître les meilleures pratiques sur le plan des collaborations interservices. Une consultation a également été organisée auprès des concertations RUI afin de recueillir, dans ce contexte, leurs attentes et leurs besoins au regard de l'intervention municipale.

Par ailleurs, la Municipalité a soutenu, par le biais du FDT, le projet De l'art plein la rue, lequel consiste à mobiliser les citoyennes et les citoyens de Chomedey pour la réalisation de fresques sur les murs des logements de Val-Martin, au nord de la rue Notre-Dame, ainsi que sur la façade

des locaux du centre communautaire Val-Martin. Le projet vise à diminuer l'insécurité dans le quartier, à réduire l'insatisfaction des habitants, à créer des occasions de rencontres et à organiser un événement rassembleur pour souligner la participation de tous au projet.

Tableau des projets soutenus dans le cadre du FDT				
Nom du projet	**Nom de l'organisme**	**Montant accordé**	**Coût total**	**Nombre d'emplois créés**
De l'art plein la rue	Centre communautaire Val-Martin	11 850 $	38 350 $	0
	TOTAL	**11 850 $**	**38 350 $**	**0**

Coordination et suivi des travaux de la Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval

La Table régionale en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval (TRIDIL), coordonnée par le SCSLDS depuis 2016, est composée de 18 membres issus de 15 organisations et institutions différentes.

Les travaux de la TRIDIL, en 2018-2019, ont essentiellement porté sur la mise en œuvre de l'entente Programme Mobilisation-Diversité (PMD) 2017-2019 conclue entre la Ville de Laval et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Cette mise en oeuvre concerne, en premier lieu, le suivi des projets soutenus dans le cadre de cette entente. Ensuite, les membres de la TRIDIL ont collaboré à l'élaboration du cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle, une démarche qui a notamment mené à la mise en place du comité de pilotage, à l'identification du mandat de ce comité et de sa gouvernance, à l'élaboration d'un plan de travail ainsi qu'au suivi des travaux préparatoires.

Soulignons que les membres de la TRIDIL participent actuellement au comité de travail concernant le portrait statistique de la population immigrante de Laval, en plus de faire le suivi des travaux du comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées, dont la réflexion alimente les orientations proposées par la TRIDIL.

De plus, au cours de l'année 2018-2019, le Plan d'action régional en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval a été mis à jour partiellement et une démarche de bilan a été amorcée. L'objectif est d'arrimer les projets soutenus aux priorités régionales en matière de diversité culturelle et d'inclusion, ainsi qu'aux orientations de la Politique régionale de développement social (PRDS).

Les membres de la TRIDIL ont également réalisé des activités de veille stratégique et informationnelle. Ces activités ont ciblé, entre autres, la revue des études réalisées au cours des

cinq dernières années sur l'insertion en emploi des immigrants de la région de Laval, les enjeux et impacts potentiels sur les municipalités du Québec du projet de loi no 9 visant à accroître la prospérité socioéconomique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes, ainsi que quelques études réalisées par Statistique Canada sur l'immigration et la diversité ethnoculturelle.

Comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval

Depuis 2016, le SCSLDS coordonne avec le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) le comité terrain pour l'accueil et l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées à Laval. Ce comité est composé de 19 membres issus de 17 organisations, dont 3 organisations institutionnelles et 14 organismes communautaires de première ligne offrant des services aux personnes immigrantes et réfugiées.

En 2018-2019, les membres ont travaillé à la mise à jour de la composition du comité soit par le recrutement de deux nouveaux membres afin de tenir compte de la transversalité des enjeux touchant l'intégration des personnes immigrantes et la diversité culturelle. Les travaux ont aussi porté sur la mise en œuvre des priorités d'action du comité arrimées au Plan d'action régional en immigration, diversité culturelle et inclusion de Laval 2017-2018.

Les rencontres du comité terrain ont permis de renforcer le partenariat et la collaboration avec les autres instances de concertation à Laval. Soulignons aussi l'arrimage avec les divers plans d'action régionaux (Plan d'action régional 2017-2020 du Comité intersectoriel sur le développement global des jeunes enfants et sur l'adoption des saines habitudes de vie, Plan d'action de la Politique régionale en développement social de Laval).

Un bilan 2018 des travaux du comité terrain ainsi qu'un plan de travail 2019-2020 incluant l'identification des projets et les modalités de mise en œuvre ont été déposés. Finalement, le comité terrain a collaboré au dévoilement et au déploiement du projet Parcours types des nouveaux arrivants à Laval, dont l'un des objectifs est d'améliorer les connaissances des intervenantes et intervenants sur les processus d'intégration selon les catégories d'immigration.

Comité Les Rendez-vous interculturels

Le comité Les Rendez-vous interculturels identifie les réalités et les besoins particuliers de formation, d'information et de sensibilisation des intervenantes et des intervenants ainsi que ceux des gestionnaires sur toutes questions touchant les relations interculturelles. Il est composé de six membres représentant la Ville de Laval, Services Québec Laval, la Commission scolaire de Laval, le Collège Montmorency et le MIDI. Le mandat du comité est de sensibiliser les partenaires à la réalité immigrante de Laval, d'outiller les intervenantes et les intervenants pour mieux comprendre la diversité ethnoculturelle et de promouvoir les ressources lavalloises en accueil et en intégration des personnes immigrantes.

Pour l'année 2018-2019, un organisme communautaire, le Carrefour d'Intercultures de Laval, a assuré le suivi des projets du comité. Deux activités d'information et de sensibilisation ont été réalisées. Celles-ci portaait sur les thèmes suivants :

- Le vivre-ensemble, c'est quoi au juste ? Le comment et le pourquoi;
- Personnes immigrantes et mesures sociales. Accès et ressources suivi du lancement et de la présentation des parcours types des nouveaux arrivants à Laval.

Comité de gouvernance sur la prévention de la radicalisation menant à la violence

Le SCSLDS fait partie du comité de gouvernance sur la prévention de la radicalisation menant à la violence et participe à ses travaux. Le SCSLDS a déposé, au printemps 2019, le bilan annuel des actions qui concourent à l'atteinte des objectifs de la stratégie lavalloise et du plan d'action 2016-2020 sur la prévention de la radicalisation menant à la violence. Les éléments de ce bilan portent entre autres sur :

- La sensibilisation de la société d'accueil et des intervenantes et intervenants de diverses organisations lavalloises à l'accueil des populations issues de l'immigration;
- Le développement et la promotion des modes et des modèles d'inclusion sociale, l'ouverture à la diversité et la promotion d'échanges interculturels ouverts et actifs;
- Le soutien à la réalisation de divers ateliers et activités thématiques sur la compréhension des valeurs communes québécoises;
- Le soutien à la réalisation de différents projets favorisant le rapprochement interculturel, l'inclusion et la cohésion sociale (rencontres et échanges pour faciliter la connaissance des uns et des autres, la compréhension et l'acceptation des différences; rencontres de sensibilisation à la richesse de la diversité);
- Soutien à la réalisation d'un projet de lutte contre la discrimination et le racisme : l'exposition scientifique *Nous et les autres – des préjugés au racisme*, qui permet de comprendre ce qu'est le racisme, pourquoi ce phénomène se met en place dans nos sociétés et qui propose des pistes de solutions pour le combattre.

Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles

La Ville de Laval est membre du Réseau des municipalités en immigration et relations interculturelles (RÉMIRI) et participe, de ce fait, aux travaux de ce réseau sur les enjeux municipaux concernant l'immigration et la diversité culturelle.

2.3.4. DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Objectif

Pour la Municipalité, le développement social est un ensemble de processus et de contributions d'une variété d'acteurs visant l'amélioration des conditions de vie et le développement des milieux de vie ainsi que du potentiel des personnes et des communautés.

Faits saillants

Politique régionale de développement social

La démarche d'élaboration du plan d'action de la Politique régionale de développement social (PRDS) a débuté à l'automne 2017 et son lancement est prévu à l'automne 2019. Rappelons que le comité de pilotage, composé de 32 membres issus de 26 organisations différentes, a poursuivi son mandat afin de diriger les travaux menant à la production d'un plan d'action régional pluriannuel et à l'établissement d'une structure de gouvernance pour assurer le suivi de la politique.

Plan d'action de la PRDS

En 2018, suite à l'adoption de la PRDS, les partenaires impliqués dans la démarche ont mis en place plusieurs stratégies afin d'élaborer le plan d'action. Ainsi, à partir des 11 objectifs priorisés dans la politique, les membres du comité de pilotage ont déterminé les résultats attendus pour chacun de ces objectifs. Ensuite, selon la nature des résultats attendus, des ateliers de partenariats et des ateliers de travail ont été mis en place. À l'issue de ces ateliers, 51 actions concertées ont été identifiées afin de répondre aux 11 objectifs de la PRDS. Ces actions visent globalement à définir et à identifier les problématiques, à se doter d'outils de gestion et/ou de transmission puis à définir des stratégies d'interventions axées sur une compréhension fine des enjeux. Plus de 170 personnes ont participé aux ateliers de partenariats et aux ateliers de travail.

Afin de convenir d'une structure de gouvernance visant à mettre en œuvre le plan d'action, un événement, le Forum de la gouvernance, a été organisé le 10 décembre 2018. En tout, 80 personnes s'y sont réunies, incluant l'ensemble des membres du comité de pilotage.

Le Forum de la gouvernance a permis de convenir d'un modèle de gouvernance partagée et d'atteindre les objectifs suivants :

- Coordonner le plan d'action régional associé à la PRDS et en assurer la mise en œuvre;
- Voir au respect des orientations, objectifs, valeurs et principes et de la vision de la PRDS;
- Promouvoir le développement social à Laval;
- Mobiliser les actrices et acteurs du développement social à Laval.

Entente en matière d'immigration – Programme Mobilisation-Diversité

L'entente en matière d'immigration dans le cadre du Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019, conclue entre la Ville de Laval et le MIDI, est d'une durée de deux ans pour un montant total de 1 000 000 $, dont 500 000 $ provenant du FDT. Cette entente a pour objectif d'appuyer la Municipalité dans ses efforts visant la concertation et la mobilisation des partenaires afin d'édifier une collectivité accueillante et inclusive.

Le bilan de l'entente découle des travaux du comité de gestion de celle-ci ainsi que du soutien et de l'accompagnement offert par la Municipalité aux partenaires. Au total, 26 projets ont été soutenus, pour un montant de 433 076 $, ce qui a généré des investissements totaux de 937 476 $, démontrant ainsi l'effet levier des travaux inhérents à l'entente.

Les résultats globaux préliminaires des projets soutenus dans le cadre de l'entente sont les suivants :

- La mobilisation des partenaires et la concertation multisectorielle en matière d'immigration et de diversité culturelle favorisent la réalisation d'activités de réseautage, d'échanges d'informations et de bonnes pratiques entre les différents acteurs pour une meilleure intégration sociale, économique et culturelle des personnes immigrantes;
- La société d'accueil, les intervenantes et les intervenants des diverses organisations lavalloises sont informés et sensibilisés à l'accueil et à l'intégration des populations issues de l'immigration et des personnes réfugiées;
- La population de Laval est sensibilisée à l'apport de l'immigration, elle reconnaît et valorise la contribution des Lavalloises et Lavallois de toutes origines au développement de son territoire, reconnaît la diversité ethnoculturelle et favorise le développement des relations interculturelles harmonieuses;
- Les pratiques de médiation interculturelle ou de gestion de la diversité sont encouragées et les initiatives visant à contrer les préjugés, la discrimination, l'intimidation et le racisme sont déployées sur le territoire lavallois.

Cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle

La Division du développement social du SCLSDS a amorcé, en mars 2018, les travaux de réalisation du cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle.

Le projet de cadre de référence s'articule autour des deux axes suivants :

1. L'élaboration d'un document-cadre qui viendra définir les énoncés de valeurs, les grands principes et les orientations régionales en matière d'immigration et de diversité culturelle, lesquels contribueront à renforcer les caractéristiques de Laval comme ville accueillante et inclusive;
2. L'élaboration et la définition d'un cadre de prestation et d'adaptation de services municipaux offerts aux citoyennes et citoyens, lequel pourra prendre la forme d'un guide d'intervention ou d'un énoncé de déclaration de services.

Au cours de la période 2018-2019, les travaux de réalisation du cadre de référence en matière d'immigration et de diversité culturelle concernent notamment la présentation des paramètres du projet aux services municipaux et aux différents partenaires afin de susciter leur adhésion à la démarche. Soulignons également la mise en place du processus d'identification et de sélection d'une ressource professionnelle externe pour l'accompagnement de la Ville dans la démarche d'élaboration dudit cadre de référence. Les travaux des différents comités de la démarche ont été coordonnés, permettant l'exécution de travaux préparatoires comme le portrait statistique de la population immigrante de Laval et le portrait des orientations des plus grandes municipalités du Québec en matière de diversité ethnoculturelle.

L'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Au cours de l'année 2018-2019, la Ville de Laval a conclu une nouvelle entente sur trois ans avec le Secrétariat à la condition féminine (SCF) totalisant des investissements de 330 000 $, dont 105 000 $ provenant du FDT et 225 000 $ provenant du SCF.

L'entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes poursuit les objectifs généraux suivants :

- Réduire les inégalités persistantes et préoccupantes entre les femmes et les hommes;
- Agir en ayant la préoccupation de considérer l'ensemble des femmes tout en tenant compte de la dimension intersectionnelle;
- Mobiliser les femmes et les hommes pour qu'ensemble ils fassent progresser l'égalité de fait, et ce, dans tous les milieux et dans toutes les régions.

L'entente vise également les objectifs spécifiques suivants :

- Favoriser le déploiement régional de l'analyse intersectionnelle et différenciée selon les sexes (ADS+);
- Assurer la prise en compte de l'ADS+ dans les actions de la Ville et de ses partenaires qui découleront de la PRDS;
- Développer des mesures adaptées aux besoins spécifiques des femmes de la région;
- Mettre en place des projets visant l'amélioration des conditions de vie des femmes;
- Promouvoir des modèles et des comportements égalitaires;
- Accroître la participation des femmes dans les lieux décisionnels.

Soutien à l'implantation de jardins communautaires et collectifs

La Ville de Laval reconnaît les bénéfices que représentent les jardins communautaires et collectifs pour les milieux de vie. Ainsi, un comité interservices, piloté par la Division du développement social du SCLSDS et rassemblant des représentants des services concernés (SCLSDS, Travaux publics, Gestion des immeubles, Environnement et écocitoyenneté) a approuvé l'implantation de deux nouveaux jardins communautaires sur le territoire en 2018 et 2019.

Tableau des projets soutenus en matière de développement social dans le cadre du FDT				
Nom du projet	**Nom de l'organisme**	**Montant accordé**	**Coût total**	**Nombre d'emplois créés**
Démarrage d'un jardin collectif au parc du Moulin	Initiative locale Saint-François en action	6 000 $	8 250 $	0
Démarrage d'un jardin communautaire au parc Rodolphe-Lavoie	Relais de Quartier Saint-Vincent-de-Paul	6 000 $	8 250 $	0
	TOTAL	**12 000 $**	**16 500 $**	**0**

3. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.1. INTRODUCTION

L'équipe du Service du développement économique de la Ville de Laval accompagne les entrepreneurs et les entreprises dans la réalisation et l'implantation de leurs projets, et ce, en facilitant la collaboration entre tous les partenaires du territoire. Cette action concertée favorise la synergie et le succès des entrepreneurs et des entreprises qui choisissent Laval.

Le Service de développement économique utilise les objets suivants du FDT :

- La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise;
- La mobilisation des communautés et le soutien à la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental;
- L'établissement, le financement et la mise en œuvre d'ententes sectorielles de développement local et régional avec des ministères ou des organismes du gouvernement.

En 2018-2019, l'équipe du service a maintenu, même renforcé, son soutien aux entreprises lavalloises en multipliant ses interventions dans le milieu et en développant diverses initiatives avec de nombreux partenaires socioéconomiques. Les actions du service sont déployées selon quatre priorités d'intervention :

Priorité 1 : Favoriser le développement de l'entrepreneuriat — privé, féminin, jeunesse, social, immigrant — à Laval

Priorité 2 : Offrir un accompagnement stratégique et un soutien sectoriel à toutes les phases de développement de l'entreprise

Priorité 3 : Offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à Laval

Priorité 4 : Contribuer à la concertation régionale visant à promouvoir et à développer l'entrepreneuriat à Laval

Les employés du service dont les salaires sont admissibles au FDT ont travaillé à mettre en place des projets en cohésion avec les priorités 1 à 4.

3.2. PRIORITÉ 1 : FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT — PRIVE, FEMININ, JEUNESSE, SOCIAL, IMMIGRANT — À LAVAL

Dévoilement des lauréats du 21e Défi OSEntreprendre

La troisième édition d'OSE Laval a eu lieu le 3 mai 2019. C'est devant près de 500 personnes du milieu scolaire et des affaires que la Ville de Laval, à titre de responsable régional, a dévoilé les lauréats de cette 21e édition du Défi OSEntreprendre. Animé par le comédien et entrepreneur Hugo Dubé, l'événement avait lieu au Cabaret de l'Avenir, un lauréat national de la cuvée 2018. La remise des prix s'est déroulée en deux temps, soit avec un premier gala axé sur l'entrepreneuriat étudiant et un deuxième jumelant les étudiants des cycles supérieurs aux volets Création d'entreprise et Prix Réussite inc. Au cours de la journée, ce sont 19 lauréats des catégories officielles de la compétition (9 du volet Création d'entreprise et 10 du volet Entrepreneuriat étudiant) qui ont été dévoilés. Ces derniers affronteront les lauréats des autres régions lors de la finale nationale du concours.

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales des jeunes du primaire jusqu'à l'université avec son volet Entrepreneuriat étudiant, les nouveaux entrepreneurs avec son volet Création d'entreprise et les parcours inspirants avec son volet Réussite inc. Il se déploie et s'enracine aux échelons local, régional et national. Pour sa mise en œuvre, plus de 350 agents responsables se mobilisent dans les 17 régions du Québec afin de mettre en lumière les projets issus de leur milieu.

La Ville de Laval s'est jointe au mouvement en 2016. Le Service du développement économique a agi comme responsable régional.

Cellule mentorat Laval – Réseau M

L'année 2018-2019 a été faste pour le Réseau M Laval. En effet, la cellule compte 24 mentors actions et 58 mentorés lavallois, ce qui représente une progression fulgurante depuis 2016 où l'on comptait seulement 8 mentors et 9 mentorés. De plus, une quinzaine de partenariats stratégiques ont été créés et maintenus sur le territoire lavallois. Cela confirme l'apport indéniable du mentorat pour les entrepreneurs et positionne le Réseau M Laval comme un acteur incontournable de l'écosystème entrepreneurial de Laval.

Le dynamisme de la cellule de mentorat est éloquent :

- 12 rencontres mensuelles de cellules de mentors;
- 2 activités de mentorat éclair (incluant OSE Laval 2018) - 73 entrepreneurs rencontrés;
- 8 rencontres de mentorat de groupe;
- Mise en place du mentorat en économie sociale;
- 4 témoignages de mentors auprès de 140 jeunes;
- 10 sessions de mentorat en résidence au Tiers Lieu;

- 2 activités « Dans l'œil du mentor »;
- 5 formations pour les mentors;
- 1 activité de reconnaissance de mentors – 55 participants;
- 3 « 5 à 7 » du Réseau M Laval;
- 4 mentors impliqués dans le Startup week-end Laval (octobre 2018).

Formation et événements

Dans le but d'augmenter la fréquence des rencontres entre entrepreneurs et partenaires régionaux, le Service du développement économique organise une multitude de formations, d'activités de réseautage et d'événements sur des thèmes variés.

Activité	Nombre d'événements	Nombre de participants
Formation	18	127
Séance d'information	21	258
Midi-Réseau	6	161
Demande d'information – accueil	958 appels 115 demandes en personne	

Poursuite du Fonds d'économie sociale et du Fonds des jeunes promoteurs

Afin de mieux soutenir l'entrepreneuriat jeunesse et social, le Service du développement économique a maintenu ces deux programmes d'aide financière : le Fonds d'économie sociale (FES) et le Fonds des jeunes promoteurs (FJP). Un budget annuel de 425 000 $ est prévu dans ces programmes pour soutenir les entrepreneurs de la région (voir les détails sous Priorité 3).

- FES = Contributions de 273 800 $ en 2018-2019
- FJP = Contribution de 91 200 $ en 2018-2019

Entente RECRUES

En complément à leur entente portant sur la formation en entrepreneuriat, la Ville de Laval et la CSDL ont signé une entente de partenariat 2018-2019 portant sur l'initiative RECRUES communauté Laval. Il s'agit d'un nouveau parcours « Bootcamp RECRUES » qui vise à créer un environnement propice à l'émergence de jeunes entrepreneurs afin qu'ils puissent devenir des ambassadeurs plus expérimentés et mieux outillés. Cela est profitable d'abord pour eux-mêmes afin de développer plus efficacement leur entreprise, et ensuite pour la communauté, pour la diffusion de messages inspirants.

Forum immobilier 2018

L'équipe du Service du développement économique de la Ville de Laval accompagne les entrepreneurs et les entreprises dans la réalisation et l'implantation de leurs projets, en facilitant la collaboration entre tous les partenaires du territoire. Cette action concertée favorise la synergie et le succès des entreprises et des entrepreneurs qui choisissent Laval. Pour 2018, l'équipe du Service a voulu maintenir et renforcir son soutien aux entreprises lavalloises en multipliant ses interventions dans le milieu et en développant diverses initiatives avec de nombreux partenaires socioéconomiques.

La 4e édition du Forum immobilier s'est tenue le 20 novembre 2018 et a enregistré un nouveau record avec plus de 400 participants. Le Forum offrait une programmation variée et étoffée incluant à la fois des présentations techniques et pratiques pour les constructeurs et promoteurs immobiliers, des initiatives vertes comme Symbiose Laval, des panels mettant en valeur des projets immobiliers et des ateliers axés sur le développement durable.

Deuxième édition du Forum Innovation Commerce

Quelque 250 participants – commerçants lavallois, représentants de l'industrie du commerce de détail, gens d'affaires et autres grands acteurs et partenaires économiques, tant régionaux que nationaux – ont participé à la deuxième édition du Forum Innovation Commerce de Laval, le 20 novembre 2018, sous le thème du virage numérique.

Ce forum est la continuité d'une première démarche entreprise par la Ville de Laval en février 2018. L'événement est une initiative conjointe de la Ville de Laval et du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), avec le soutien du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI), d'Investissement Québec, de la Chambre de commerce et d'industrie de Laval (CCIL), du Collège Montmorency, de Cominar et de RBC Groupe Financier.

Les représentants de la Ville de Laval ont pu faire part aux participants des orientations de la Municipalité et des gestes qu'elle entend poser pour favoriser la consolidation et l'essor du commerce sur le territoire, notamment la mise en place d'un commissariat spécialisé qui a pour mandat de fournir un soutien stratégique aux commerçants et de mobiliser les partenaires régionaux.

Activités de formation Laval TechUP

Au cours de la dernière année, le Service du développement économique a instauré la tenue de trois activités de formation Laval TechUP. Les participants ont eu accès à des formations portant sur la commercialisation, le sociofinancement et le virage numérique comme levier de création. L'objectif principal était de contribuer au développement de l'écosystème des startups technologiques sur le territoire de Laval.

Startup weekend – Mobilité et ville intelligente

La Ville a également été un partenaire stratégique dans la tenue du deuxième hackathon à Laval sous la forme d'un Startup Weekend, dont le thème portait sur la mobilité et la ville intelligente. L'activité s'est déroulée du 19 au 21 octobre 2018 et a permis de rassembler 30 jeunes entrepreneurs autour de 5 projets qui ont été présentés au Jury. La participation active, autant des partenaires que des aspirants-entrepreneurs, confirme le caractère incontournable de cet événement et sa pertinence au sein de l'écosystème entrepreneurial de Laval.

Movin'On

Le Service du développement économique a organisé une importante délégation composée de 20 représentants du milieu des affaires de Laval et de 18 représentants de la Ville de Laval pour assister au sommet sur la mobilité durable Monvin'On qui s'est tenu du 30 mai au 1er juin 2018. La Ville de Laval y a tenu une activité de réseautage, en partenariat avec la Société de transport de Laval (STL) et le Centre d'incubation en mobilité intelligente à Laval (CIAMIL), qui a permis d'accueillir près de 100 participants.

3.3. PRIORITÉ 2 : OFFRIR UN ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE ET UN SOUTIEN SECTORIEL A TOUTES LES PHASES DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE

L'accompagnement stratégique : un important levier

L'accompagnement stratégique est un important levier pour l'implantation, le développement et la pérennité des entreprises. Au cours de la dernière année, l'équipe en place a poursuivi et renforcé son accompagnement auprès des entrepreneurs et des entreprises sur le territoire, et ce, aux différents stades de leur évolution.

Des interventions de première ligne sont proposées de façon soutenue ou ponctuelle. De plus, afin de soutenir les entrepreneurs, le Service propose des programmes d'aide financière adaptés aux projets, dont le FJP (91 200 $ en 2018-2019) et le FES (273 800 $ en 2018-2019) (voir les détails sous priorité 3)

Services-conseils aux entreprises

Le Service du développement économique propose aux entreprises un portefeuille des services dont elles ont besoin pour assurer leur croissance tout en améliorant leur efficacité, leurs projets d'innovation et leur compétitivité. Les conseillers possèdent une expertise multisectorielle afin de soutenir la réussite des entreprises.

Développement entrepreneurial et économique social

L'équipe Entrepreneuriat vise à dynamiser l'écosystème entrepreneurial lavallois en collaboration avec les collègues du Service du développement économique, les autres services de la Ville et l'ensemble des partenaires socioéconomiques tout en restant à l'affût des tendances et des pratiques d'affaires innovantes. Les objectifs sont de faciliter la création et la croissance des projets ayant le meilleur potentiel, de développer les compétences entrepreneuriales et de créer de la valeur par l'entremise de formations, de services-conseil et de programmes.

Soutien à l'entrepreneuriat

Le Service du développement économique accompagne les entrepreneurs à toutes les phases de développement de leur entreprise actuelle ou future. Il répond aux besoins des entreprises privées et d'économie sociale en les outillant et les guidant dans leurs décisions d'affaires. L'objectif est de favoriser le succès des entreprises, de stimuler la créativité des entrepreneurs et de faire croître des projets novateurs à Laval afin d'enrichir une économie prospère.

Carrefour des entrepreneurs

Le Carrefour des entrepreneurs est un lieu de rassemblement pour les entrepreneurs et les entreprises de Laval. Il est issu d'une démarche visant à augmenter la proximité entre la communauté d'affaires lavalloise et les partenaires des milieux socioéconomiques (institutions financières, centres de développement, regroupements, etc.). Avant tout, le Carrefour est un lieu pour réseauter et échanger entre pairs. Les entrepreneurs lavallois peuvent également bénéficier de services-conseils sans rendez-vous.

Mission BIO

Le Service du développement économique, en présence du maire de Laval, a fait partie de la délégation lavalloise qui a participé au Congrès international de la Biotechnology Innovation Organization (BIO), l'événement mondial le plus important de l'industrie des sciences de la vie, qui a eu lieu à Boston, en juin 2018.

3.4. PRIORITÉ 3 : OFFRIR UN SOUTIEN FINANCIER POUR STIMULER LA CREATION ET L'EXPANSION D'ENTREPRISES A LAVAL

Le Fonds d'économie sociale

Doté d'une enveloppe de 273 800 $ en 2018-2019 du FDT, le Fonds d'éconoie sociale (FES) est offert pour la création d'entreprises ou de coopératives et pour des projets d'économie sociale. Il propose une aide financière ainsi que du soutien technique aux projets admissibles afin de favoriser le développement de l'offre ou de contribuer au rayonnement de l'économie sociale à Laval.

FONDS D'ÉCONOMIE SOCIALE

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES SOUTENUES	ENTREPRISES EN CRÉATION	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
784 877 $	**11**	**2**	**9**	**18**

Le Fonds des jeunes promoteurs

En 2018-2019, des subventions de l'ordre de 91 200 $ ont été octroyées par le Fonds des jeunes promoteurs (FJP), qui a pour objectif d'aider les entrepreneurs de 18 à 35 ans à créer une entreprise, à en acquérir une ou à en prendre la relève. L'aide financière se compose de deux volets : le premier consiste en une aide au démarrage, variant de 6 000 $ à 10 000 $ par promoteur, jusqu'à concurrence de 25 000 $ par entreprise, et le deuxième se résume à un remboursement de frais de formation d'un maximum de 1 500 $ par promoteur, jusqu'à concurrence de 3 000 $ par entreprise. De plus, un soutien technique et un accompagnement sont offerts à tous les bénéficiaires du FJP.

FONDS DES JEUNES PROMOTEURS

INVESTISSEMENTS GÉNÉRÉS	ENTREPRISES CRÉÉES	ENTREPRENEURS SOUTENUS	ENTREPRISES EN CROISSANCE	EMPLOIS CRÉÉS
325 024 $	**7**	**10**	s. o.	**14**

Outils de financement complémentaires

Le Service du développement économique offre certains outils de financement aux entreprises lavalloises dans le cadre de leur démarrage et/ou de leur expansion. Ces offres de financement se veulent complémentaires aux offres des banques traditionnelles et aux offres des divers fonds d'investissement existants.

Fonds local d'investissement

Le Fonds local d'investissement (FLI) est un outil financier dont la mission est de favoriser l'essor économique, de stimuler l'entrepreneuriat, de créer et de maintenir des emplois sur le territoire lavallois par le biais d'un aide financière pour les entreprises en démarrage et en croissance. Ce fonds a soutenu 7 entreprises, créé 60 emplois et en a maintenu 22 autres.

Mesure Soutien au travail autonome

La mesure Soutien au travail autonome (STA) est un programme de Services Québec. Coordonné conjointement par le Service du développement économique et les Centres locaux d'emploi (CLE), ce programme s'adresse aux prestataires de l'assurance-emploi ou de la sécurité du revenu qui souhaitent créer leur entreprise. Les CLE de la région valident d'abord l'admissibilité des candidats et du secteur d'activité du projet. Les conseillers du Service du développement économique évaluent ensuite la faisabilité du projet. Lorsqu'un projet est retenu par le comité STA, l'équipe assure l'accompagnement permettant au futur entrepreneur de concrétiser son projet d'affaires. Ce fond a soutenu 35 entreprises en création et a permis de créer 37 emplois.

3.5. PRIORITÉ 4 : CONTRIBUER A LA CONCERTATION REGIONALE VISANT A PROMOUVOIR ET DEVELOPPER L'ENTREPRENEURIAT A LAVAL

Afin de soutenir l'entrepreneuriat lavallois et, ainsi, de contribuer à l'effervescence de l'économie régionale, le Service du développement économique développe et entretient des liens avec une grande variété de partenaires socioéconomiques situés sur le territoire. De nombreux projets et initiatives, dont plusieurs ont été décrits dans les pages précédentes, sont issus de ces partenariats. Voici un aperçu des actions du service en matière de partenariats et de concertation.

Comité des partenaires en entrepreneuriat de Laval

Le Comité des partenaires en entrepreneuriat de Laval (CPEL) regroupe 60 organismes offrant des services en entrepreneuriat sur le territoire de Laval. L'objectif du comité est d'assurer la mobilisation du milieu afin de mieux travailler ensemble pour améliorer le dynamisme entrepreneurial à Laval. Pour ce faire, le comité a développé un plan d'action qui regroupe cinq axes d'intervention :

1- Information et veille;
2- Coordination des activités et jumelage;
3- Diffusion, communication et visibilité;
4- Valorisation de l'entrepreneuriat;
5- Rejoindre les entrepreneurs et entreprises.

Soulignons que ce comité a été créé par le Service du développement économique en réponse à une demande de la Table d'action en entrepreneuriat de Laval (TAEL). Depuis l'arrivée de la coordonnatrice de la communauté entrepreneuriale de Laval, le CPEL est piloté par cette dernière.

Table d'action en entrepreneuriat de Laval

Créée et soutenue par le MESI, la TAEL réunit des entrepreneurs et les principaux partenaires d'affaires régionaux dans le but de dynamiser le mouvement entrepreneurial sur l'ensemble du territoire. Au cours de l'année 2018-2019, 10 rencontres ont eu lieu. Le Service du développement économique a maintenu sa participation à la TAEL, en plus de faire partie de plusieurs sous-comités de réflexion pour favoriser le développement de l'entrepreneuriat à Laval.

Communauté entrepreneuriale de Laval

Projet financé par le Fonds d'appui au rayonnement des régions (FARR) en réponse à une priorité émanant de la TAEL et du CPEL, le projet de communauté entrepreneuriale de Laval déposé par le Service du développement économique a obtenu un soutien financier pour les trois prochaines années.

Le projet est déployé dans le but de partager une vision, de simplifier l'accès aux ressources, de démystifier l'entrepreneuriat au sein de la population et de constituer un point d'ancrage d'objectifs communs et de leviers plus efficaces en matière d'entrepreneuriat. Il cherche ainsi à favoriser le développement d'une communauté entrepreneuriale forte qui assure la cohésion des actions et des engagements de toutes les parties prenantes : partenaires, organismes, élus, entreprises et citoyens qui agissent ensemble pour favoriser une société créative, innovante et ouverte au changement en stimulant le développement des entrepreneurs d'aujourd'hui et de demain ainsi que la croissance des entreprises à Laval.

Laval Innov

Le Service du développement économique et le Collège Montmorency ont mobilisé et catalysé les acteurs socioéconomiques et les institutions de formation et de recherche pour mettre en place le Pôle régional d'innovation de Laval (Laval Innov). Sa mission sera de propulser Laval comme l'un des chefs de file en innovation durable au Québec. Il constituera un lieu de convergence favorisant l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation. Laval Innov rassemblera également les

experts et collaborateurs de chacun des projets misant sur l'innovation, dont le CIAMIL, le Centre québécois d'innovation en commerce (CQIC), le Centre québécois d'innovation en biotechnologie (CQIB) et le Parc d'innovation agrocile de Laval (PIAL) afin de favoriser le partage des ressources et des infrastructures.

Chambre de commerce et d'industrie de Laval

La Ville considère la CCIL comme un partenaire privilégié et qui contribue à augmenter la mobilisation des entrepreneurs et des entreprises sur le territoire. Les conseillers en entrepreneuriat participent régulièrement aux conférences et activités de réseautage de la Chambre.

Centre québécois d'innovation en biotechnologie

Le CQIB est un incubateur proposant des espaces de travail et de l'accompagnement aux jeunes entreprises en sciences de la vie et technologies de la santé (SVTS). Depuis sa création en 1995, il a parrainé 54 entreprises, générant ainsi près d'un millier d'emplois. La Ville de Laval appuie le CQIB sous diverses formes depuis ses débuts. L'équipe de conseillers du Service du développement économique accompagne ces entreprises dans leur démarche.

Commission scolaire de Laval

La CSDL offre au Centre de formation Paul-Émile-Dufresne le programme Lancement d'une entreprise, une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) , répondant ainsi aux engagements de la Ville en matière de formation en entrepreneuriat. Le Service du développement économique y confie la clientèle admissible à la mesure STA et au FJP. Il offre aussi l'accompagnement à ces futurs entrepreneurs dans l'année suivant leur participation au programme.

Centre de transfert d'entreprise du Québec

Étant donné l'enjeu de la relève d'affaires au Québec, le Centre de transfert d'entreprise du Québec (CTEQ), un organisme mandaté par le gouvernement du Québec, assure de l'accompagnement et du maillage, en plus d'offrir de la formation, afin de favoriser le succès des transferts d'entreprise. Le CTEQ a élu un point de service à Laval, dans les bureaux du Tiers Lieu, une coopérative soutenant l'émergence de l'intelligence collective par la mise en commun d'un espace collaboratif. L'organisme a pris cette décision afin de faciliter l'accès à ses services pour les entrepreneurs désirant acheter ou vendre une PME. Notons qu'en février 2019, le CTEQ a lancé une cohorte pour la formation Succès Relève à Laval.

4. BILAN FINANCIER DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES 2018-2019

Bilan financier du Fonds de développement des territoires 2018-2019

PRODUITS			
FDT 2018-2019			
Développement culturel et social	941 782 $		
Développement économique	921 503 $		
Intérêts au 31 mars 2019	44 434 $		
Revenus reportés 2017-2018	1 663 061 $		
TOTAL PRODUITS	**3 570 780 $**		
CHARGES	**Engagé**	**Versé**	**Solde à verser**
Salaires - Culture et développement social - administration	206 497 $	206 497 $	0 $
Salaires - Culture et développement social - soutien aux projets structurants - Priorités 5 à 8	496 717 $	496 717 $	0 $
Salaires - Développement économique - Priorités 1 à 4	447 068 $	447 068 $	0 $
Soutien à l'entreprise et à l'entrepreneuriat - Développement économique			
Priorité 1 - Favoriser le développement de l'entrepreneuriat - privé, féminin, jeunesse, social, immigrant - à Laval	79 316 $	79 316 $	0 $
Priorité 3 - Offrir un soutien financier pour stimuler la création et l'expansion d'entreprises à Laval	365 000 $	264 156 $	100 844 $
Soutien aux projets structurants - culture et développement social			
Priorité 5 - Développement social - projets structurants	23 850 $	17 850 $	6 000 $
Priorité 6 - Développement culturel	100 000 $	94 000 $	6 000 $
Priorité 7 - Développement de pôles d'animation en muséologie scientifique	150 000 $	127 500 $	22 500 $
Ententes sectorielles - culture et développement social			
Priorité 8 - Soutien à la concertation locale et régionale	105 000 $	0 $	105 000 $
Versements sur engagements antérieurs		198 030 $	
Sommes non engagées			1 597 333 $
TOTAL CHARGES	**1 973 447 $**	**1 931 134 $**	**1 837 677 $**

5. LISTE DES ENTENTES SECTORIELLES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL AVEC DES MINISTÈRES - 2018-2019

Titre	Ministère	Date de début	Date de fin	Valeur totale de l'Entente	FDT engagé	FDT versé	Nombre d'emplois estimés crées et maintenus
Priorité d'intervention - Développement social							
Entente Programme Mobilisation-Diversité 2017-2019	Mistère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion	01-avr-17	31-mars-19	1 000 000 $	500 000 $	95 643 $	0
Priorité d'intervention - Soutien à la concertation locale et régionale							
Entente dans le cadre du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole (FIRM) en vue de réaliser le projet de soutien à la revitalisation urbaine intégrée à Laval 2018-2021	Ministère des Affaires municiaples et de l'Occupation du territoire	01-avr-18	31-mars-21	2 227 500 $	189 000 $	179 550 $	4
Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région de Laval 2018-2021	Secrétariat à la condition féminine	21-mars-19	31-mars-21	330 000 $	105 000 $	0 $	3
TOTAL				**3 557 500 $**	**794 000 $**	**275 193 $**	**7**

6. LISTE DU SOUTIEN AUX ENTREPRISES PRIVÉES ET AUX ENTREPRISES D'ÉCONOMIE SOCIALE

							Somme engagée			Somme réelle versée		
Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FDT	Date de début	Coût total	Contribution FDT	Date de fin	Coût total	Contribution FDT	Nombre d'emplois créés et maintenus
3	Malissa Levitsky Simon White	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Homefield Farm	C	2018-2019	42 448$	21 200$		42 448$	20 000$	2
3	Imane Mezouar	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Chef2 d'œuvre	C	2018-2019	71 728$	11 500$		71 728$	10 000$	2
3	Myriam Minville Kerlando Morette	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	InnovaPub	C	2018-2019	60 640$	15 000$		60 640$	12 000$	2
3	Sandra Muaka	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Les Aliments Sagafrika	C	2018-2019	33 000$	11 500$		33 000$	10 000$	3
3	Christian Wirth	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Christian Wirth formateur	C	2018-2019	11 100$	5 500$	2018-2019	11 100$	5 500$	1
3	Alexandre Cloutier Frédéric Champagne	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	Les Productions Bluebird	C	2018-2019	63 660$	15 000$		63 660$	12 856$	2
3	Alexandre Corriveau	Entreprise privée	Subvention : développement des entreprises	ThreeAngl	C	2018-2019	42 448$	11 500$		42 448$	10 000$	2
3	Sourires solidaires	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Étude de marché et plan d'affaires	C	2018-2019	9 000$	5 200$	2018-2019	9 000$	5 200$	0

							Somme engagée			Somme réelle versée		
Priorité d'intervention	Nom du bénéficiaire	Type de bénéficiaire	Type d'aide	Titre du projet, du contrat ou du mandat	Objet du FDT	Date de début	Coût total	Contribution FDT	Date de fin	Coût total	Contribution FDT	Nombre d'emplois créés et maintenus
3	SCAMA	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Étude de marché et analyse technique et financière pour Maintien à domicile	C	2018-2019	10 830$	8 600$	2018-2019	10 830$	8 600$	0
3	Ferme Jeunes au travail	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Étude de marché et plan d'affaires - Atelier d'ébénisterie	C	2018-2019	86 000$	10 000$	2018-2019	86 000$	10 000$	0
3	La Centrale des artistes	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Lancement du projet pilote de camping urbain	C	2018-2019	50 000$	30 000$	2018-2019	50 000$	30 000$	0
3	Conseil des industries durables	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Plateforme de commercialisation pour le programme de certification en développement durable	C	2018-2019	57 000$	30 000$		57 000$	20 000$	2
3	Coop La croisée de Moulin	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Réorientation modèle d'affaires	C	2018-2019	51 000$	30 000$		51 000$	20 000$	1
3	Canopee Bois de Laval	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Étude de marché -Services aux organismes	C	2018-2019	17 722$	10 000$	2018-2019	17 722$	10 000$	3
3	Festival Laval en Rires	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Démarrage festival d'humour	C	2018-2019	267 000$	50 000$		267 000$	30 000$	7
3	Le Tiers Lieu	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Étude de faisabilité pour expansion	C	2018-2019	12 825$	10 000$	2018-2019	12 825$	10 000$	0

							Somme engagée			Somme réelle versée		
Priorité d'intervention	**Nom du bénéficiaire**	**Type de bénéficiaire**	**Type d'aide**	**Titre du projet, du contrat ou du mandat**	**Objet du FDT**	**Date de début**	**Coût total**	**Contribution FDT**	**Date de fin**	**Coût total**	**Contribution FDT**	**Nombre d'emplois créés et maintenus**
3	Sourires solidaires	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Démarrage de la Clinique dentaire pédiatrique	C	2018-2019	140 000$	50 000$		50 000$	25 000$	3
3	Théatre Bluff	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Production de pièces et médiation culturelle	C	2018-2019	70 000$	30 000$		25 000$	15 000$	2
3	Groupe d'entraide La Rosée (GELR)	Entreprise d'économie sociale	Subvention : développement des entreprises	Étude de faisabilité et Plan d'Affaires	C	2018-2019	13 500$	10 000$		5 000$	0$	0